

## Séance extraordinaire du Conseil départemental – 26 Septembre 2022

### Rapport d'activité des services de l'Etat en 2021

#### **Audition de Madame Sophie THIBAUT, Préfète du Val-de-Marne**

#### **Question de Madame Fatiha AGGOUNE relative à la qualité de l'accueil dans les commissariats des femmes victimes de violences**

Madame la Préfète,

La lutte contre les violences faites aux femmes est un enjeu de société qui ne relève pas uniquement de la sphère privée, mais concerne bien l'ensemble de la société : Aller vers plus d'égalité, c'est se diriger vers une société moins violente qui engendre moins de précarité et d'exclusion.

A la suite du Grenelle de lutte contre les violences conjugales à l'automne 2019, le gouvernement de l'époque avait fixé comme objectif d'améliorer la prise en charge des femmes victimes de violences lors de leur dépôt de plainte.

En janvier 2022, la Préfecture de police a publié un rapport réalisé par le Centre Hubertine Auclert en 2018 et achevé en 2019, sur l'accueil des femmes victimes de violences conjugales et/ou sexuelles dans des commissariats de Paris et de la petite couronne. Ce rapport pointe de graves dysfonctionnements dans l'accueil des victimes mais aussi dans leur prise en charge ou leur orientation vers des associations d'aides aux victimes. Il fait également état du manque de confidentialité à toutes les étapes, du pré-accueil à l'enquête, mais aussi d'un défaut de suivi interne des plaintes.

Dans la partie de votre rapport d'activité consacrée à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, vous évoquez : « *L'impérieuse nécessité de garantir un accueil de qualité aux victimes fait l'objet d'une attention toute particulière et d'un engagement constant des services de l'État* ».

**Madame la Préfète pourriez-vous nous indiquer quelles mesures concrètes sont mises en œuvre en Val-de-Marne pour améliorer l'accueil des femmes victimes au sein des 11 commissariats Val-de-Marnais ?**

Attentifs aux éléments de réponse que vous nous apporterez, je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de mes salutations respectueuses.

**Fatiha AGGOUNE**